



Vol 14 No 6

Juin 2012

LA PAGE

MUNICIPALE

**SPECTACLES
GRATUITS**

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE
PRÉSENTE: SAMEDI SOUS LES ÉTOILES**



MOI ET LA BELLE EN TRIO
SAMEDI 7 JUILLET À 20 H
AU PARC DE L'ÉTANG DU VILLAGE
APPORTEZ VOS CHAISES
RAFRAÎCHISSEMENTS EN VENTE SUR PLACE
EN CAS DE PLUIE, LE SPECTACLE SERA PRÉSENTÉ
À L'ÉGLISE DE SAINTE-MARCELLINE

LA QUINTETTE À VENT BREVÀ
SAMEDI LE 4 AOÛT À L'ÉGLISE DE
SAINTE-MARCELLINE À 20 H



BIENVENUE À TOUS! INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES ARTISTES EN PAGE 6.

À retenir

Samedi 7 juillet : Spectacle Moi et la Belle en trio au Parc de l'Étang du Village à 20 h (gratuit)
Lundi le 9 juillet : Assemblée du Conseil Municipal à 20 h à la Salle Communautaire, 435 1^{ère} Rue du
Pied de la Montagne

Le dépôt de matériaux secs est ouvert tous les lundis en avant-midi et les samedis 14 et 28 juillet en avant-midi. 391 Rang Pied de la Montagne

Conseil municipal



Maire

M. Gaétan Morin

Administration, sécurité publique et de par sa fonction est membre de tous les comités.

Conseiller - Poste 1



M. Réal Payette

Administration, réseau routier, comité de liaison des Associations des lacs municipaux, loisirs et culture

Conseiller - Poste 2



M. Gilles Arbour

Maire suppléant, Aqueduc, administration et finances, âge d'or, comité consultatif d'urbanisme, comité de liaison des associations de lacs municipaux, responsable de La Page municipale

Conseillère - Poste 3



Mme. Angèle Roy

Loisirs et culture, environnement, jeunesse, comité de liaison des associations des lacs, R.E.G.I.M., comité de la ruralité

Conseiller - Poste 4



Mme. Danielle Morin

Inspecteur canin, HLM, bibliothèque, règlement sur les nuisances et loisirs

Conseiller - Poste 5



M. Serge Forest

Comité consultatif d'urbanisme, terrains et bâtiments, aqueduc, Comité de liaison des associations de lacs

Conseiller - Poste 6



M. Noël Lefebvre

Sécurité publique, comité ruralité, terrains et bâtiments, réseau routier, comité consultatif d'urbanisme, patrimoine et jumelage

Bureau municipal

500, rue Principale
Ste-Marcelline (Québec) J0K 2Y0
(Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, fermé le midi)

Réception/Taxation /Loisirs: ...450 883-2241
poste 7500
info@ste-marcelline.com

Festival des Artisans/Culture...450 883-2241
poste 7562
alavoie@ste-marcelline.com

Comptabilité : 450 883-2241 poste 7510
administration@ste-marcelline.com

Direction, Gestion, Plaintes, Voirie, Aqueduc : 450 883-2241 Poste 7505
chaulard@ste-marcelline.com

Urbanisme, Permis, Environnement et nuisances : 450 883-2241 poste 7530

Urgence municipale : 450 758-7544

Bureau de poste : 450 883-2462

Bibliothèque : 450 883-2241 poste 7560

(Mardi de 13 h 30 à 15 h et Mercredi de 19 h à 20 h)

Chalet des loisirs :.. 450 883-2241 poste 7561

Salle communautaire

(Cuisine) : 450 883-2241 poste 7563

Permis de brûlage : 450 834-2580 poste 7140

St-Vincent-de-Paul :450 759-0672

Maison des jeunes : 450 883-6076

Urgence, Pompiers, Ambulance,

Police (S.Q) : 911

Ordures, Recyclage :450 883-3789

Contrôle animaux : 450 756-4791

Services de dépannage :450 883-8890

Régie régionale de la santé et des

Services sociaux : 1 866 APPELLE

Transport adapté :450 834-5441

Gai écoute:.....1 888 505-1010

www.gaiecouste.org

Communautaire

LES MOTS DE LA MDJ

MERCI

Merci aux organisatrices du vide-grenier. Ce fut une activité fort agréable pour tous et chacun. Votre compagnie fut fort plaisante! En espérant qu'il y aura une autre édition.

PONT PAYANT

Afin d'amasser des \$ous pour la réalisation d'activités avec les jeunes, nous tiendrons un pont payant au coin de l'église de Ste-Marcelline, le 1er samedi des vacances de la construction, soit le 21 juillet.

MÉMO

C'est avec plaisir et fierté, que nous annonçons que notre projet « Les ateliers des passionnés » fut un des trois projets retenus, comme projet gagnant, au concours « Accroche-toi à ton projet ! » de la Fondation Mathieu-Lafond, en collaboration avec le Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec (RMJQ).

Éveiller des passions chez les jeunes de notre milieu de vie et allumer quelques étincelles ! Voilà deux des objectifs priorisés par ce projet.

INFO

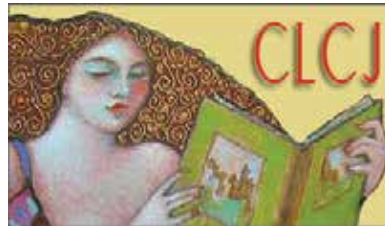
La Maison des jeunes sera fermée du 22 juillet au 6 août.

Joyeux ÉTÉ à tous!

La Maison des Jeunes de Ste-Marcelline
450-883-6076

ERRATUM

Lors de la Page d'Histoire du mois d'avril il y a eu erreur à la page 2 du deuxième paragraphe. Nous devons lire concernant Ste-Marcelline; Nord; St-Alphonse, Nord-Est; Ste-Béatrix, Est; Ste-Mélanie, Sud; St-Ambroise et Ouest; Rawdon.



CLUB DE LECTURE CHOUETTE JASETTE

Le club s'est réuni le 21 juin dernier et fait relâche pour l'été, car les livres, c'est bien connu, n'apprécient guère l'eau fraîche... À nous les lacs et les piscines de Sainte-Marcelline! À la revoyure au 21 septembre prochain alors!

Bon été!

Nicole Mathieu

Claude R.Blouin, auteur québécois sera notre invité cet automne. À suivre...

Communautaire

«MARATHON» SOURCE DE VIE GRAND RECRUTEMENT



(Marathon-Marche-o-thon)

Attention, Attention!

Nous avons besoin de vous, de votre collaboration.

Le 4 Août 2012, un évènement d'ampleur se prépare à Ste-Macelline.

Les enfants comme les adultes, les sportifs comme les non-sportifs, TOUT LE MONDE peut y participer!

Le «Marathon» Source de Vie cogne à vos portes pour les enfants malades.

Voilà les informations importantes à savoir pour être présent :

Quoi : Une «épreuve» de course réunissant deux trajets différents adaptés à vos désirs.

Pourquoi : Pour amasser des fonds pour la fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants.

Où : À l'étang du village, Ste-Macelline
Quand : Le 4 Août, à partir de 10h jusqu'à ce que le dernier coureur soit de retour.

Responsable de l'évènement : Cédric Paquette Morrissette

Info. Supplémentaires : Une bouteille d'eau et un fruit vous seront remis à votre retour à la ligne de départ. Même si le temps ne nous est pas favorable, l'évènement aura lieu malgré tout. Nous vous demandons une participation

minimale de 2\$/enfants -12ans et 4\$/adultes lors de votre inscription. Pour les contributions de plus de 15\$, des reçus pourront être émis.

Les deux trajets qui vous sont proposés :

- Le petit tour 1,7 km
- Le Défi Sportif – Tour complet 10,6 km

* Veuillez noter que vous n'avez aucune obligation de courir durant tout le trajet, vous faites ce que vous voulez, nous serons déjà très heureux si vous participez.

*La Totalité des fonds sera remise à la fondation au département de néphrologie.

Si vous désirez vous inscrire dès maintenant, vous n'avez qu'à téléphoner au numéro suivant : 450-883-1225 ou par courriel : marathon.source.de.vie@hotmail.com

Vous pouvez aussi faire un don en passant par le site de la fondation et en cherchant une collecte de fonds au nom du responsable de l'évènement!

<http://fondationduchildren.com/>

La mascotte et un représentant de la fondation seront présents durant cette journée.

Communautaire

CLUB PETIT MOULIN

Activité estivale
à la salle communautaire

Pétanque tous les mardis soirs dès 18 h 30 jusqu'au 28 août. Inscription 5.00\$, membres et non-membres du Club Petit Moulin. Pour information : 450-883-1118

Personnalités de l'année – Hommages lors du dîner du 3 juin dernier

Félicitations à Mesdames Claire Loyer et Pierrette Bérard nommées personnalités de l'année 2012 pour leur implication au Club Petit Moulin.

Prochain dîner le 9 septembre. Voir La Page Municipale pour les informations concernant les activités pour l'année 2012-2013.



INSCRIPTION SCOUTS DE KILDARE 2012-2013



Les Scouts de Kildare invitent les jeunes garçons et filles âgés entre 7 à 11 ans qui désirent participer au mouvement Scout à s'inscrire pour septembre prochain.

Bienvenue aussi aux adultes qui veulent s'impliquer bénévolement dans le mouvement soit comme animateur ou comme gestionnaire! Vous pouvez communiquer avec Madame Audrey Robert, présidente des Scouts de Kildare au 450-753-9190.

Nous profitons aussi de l'occasion pour souhaiter à tous nos Castors et Louveteaux une belle saison estivale. Mettez vos cahiers de côtés, vous méritez maintenant de savourez votre été pleinement!

Karine Labelle, publiciste



Communautaire

SAMEDI SOUS LES ÉTOILES

MOI ET LA BELLE est le fruit de la complicité artistique entre DANIELLE MARTINEAU : voix, accordéons diatoniques et piano et MARC GRENIER : voix, piano, guitare et accordéon-piano, tous deux chanteurs et multi-instrumentistes expérimentés.

Avec le spectacle KÉDIJAC, MOI ET LA BELLE vous entraîne dans une chasse-galerie musicale qui virevolte du Québec à la Louisiane! Aux chants traditionnels des quatre coins de l'Amérique française s'ajoutent reels, turluttés et rythmes louisianais. Un éventail musical inédit et généreux de plaisir!

En formule trio, ils seront accompagnés de Jean-Philippe Kiernan : percussionniste et multi-instrumentiste.

LA QUINTETTE À VENT BREVÀ est un jeune ensemble dynamique de la région montréalaise. Lors des deux dernières années, Brevà s'est produit entre autres lors de la Série Hommage à Ana Sokolović organisée par la Société de Musique Contemporaine du Québec (SMCQ). De plus, il a enregistré la musique d'un spectacle de cirque pour enfants (Le Pique-Nique) présenté à la Place des Arts en février dernier. Le quintette a aussi à son actif des performances à Joliette, Gatineau et Montréal et est ouvert à tout type de répertoire.

Pascale Charette • Hautbois, Cor Anglais ,
Gabrièle Dostie-Poirier • Basson,
Contrebasson , Caroline Giroux • Clarinettes ,
Audrey G. Perreault • Flûte, Piccolo, Soprano
, Gabriel Trottier • Cor

COURS

PILATES-YOGA ÉTÉ 2012

Horaires

avec Julie Pilon - Ste-Marcelline (centre communautaire)

Session de type forfait à la carte

BLOC 1 : juillet (du 3 au 19 juillet)

BLOC 2 : août (du 14 au 28 août)

Mardi 9 h 30-10 h 45

Pilates intermédiaire (avec ballon)

Ste-Marcelline (centre communautaire)

Jeudi 9 h 30-10 h 45

Fusion yoga/pilates intermédiaire (avec ballon)

Bienvenue aux nouveaux !!!

Classe d'essai 10 \$. Aussi cours offerts de soir à St-Côme (pilates) et à Ste-Béatrix (atelier de danse).

Infos et réservations: Julie Pilon 450 883.3210
ou info@koreasdanse.com

LA LICENCE

À la mi-juillet 2012 débutera le recensement des chiens dans notre municipalité. Le coût de la licence est de 25 \$ par chien, maximum de 3 chiens. La licence est valide du 1er août au 31 juillet de l'année suivante.

Plusieurs raisons ont été à l'origine de la création d'une licence pour votre chien :
-Retrouver un compagnon disparu.

-Identifier un présumé contrevenant à un article de votre règlement.

-Couvrir les frais de gestion du règlement canin de votre municipalité afin de transférer au maximum ces frais à l'utilisateur payeur.

Si vous avez des questions au sujet des licences de chiens, communiquez avec l'Inspecteur Canin au c.cyriinspecteur@hotmail.com ou visitez notre site Internet <http://lequebec.net/inspecteurcanin/adoption.php>



Le projet Au fil du temps à Sainte-Marcelline-de-Kildare est lancé



Sainte-Marcelline-de-Kildare, le 22 juin 2012 – C'est avec beaucoup d'engouement que le projet Au fil du temps a officiellement pris son envol, lundi le 18 juin à Sainte-Marcelline-de-Kildare. Les dix participants qui prendront part au projet ont été invités à une journée de consolidation d'équipe, gracieusement offerte par le Village des jeunes de Saint-Côme. C'est donc sur des bases de travail de groupe et de collaboration que le projet développé par la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) et le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Matawinie, en collaboration de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, a débuté.

S'échelonnant sur une période de 48 semaines, le projet vise à faire vivre une expérience enrichissante aux participants qui favorisera leur intégration à l'emploi ou leur retour aux études. Ils entameront également dès les premières semaines la planification du circuit historique et du sentier qui longera la rivière Blanche, pour une ouverture officielle à l'automne. Le Pavillon de l'étang de Sainte-Marcelline-de-Kildare sera donc utilisé à pleine capacité au cours de l'année et vous verrez beaucoup d'actions durant l'été dans le cœur du village.

Mme Audrey Desrosiers, coordonnatrice, se dit très enthousiaste face à l'atteinte des objectifs du projet : « Nous avons un groupe dynamique et déterminé, qui mettra tout en place pour développer un circuit de sentiers dans le village de Sainte-Marcelline. Une programmation de formations et d'ateliers a été élaborée et assurera une expérience des plus diversifiées et enrichissantes aux participants ». Mme Isabelle L'écuyer suivra également le groupe, à titre d'intervenante, afin d'accompagner chaque participant dans l'atteinte de ses objectifs tant sur le plan personnel que professionnel.

Nous souhaitons souligner la précieuse collaboration de Mme Brigitte Rhéaume, directrice générale du Village des jeunes, pour la journée de consolidation d'équipe qui a été offerte au groupe, ainsi que Mme Claudine Éthier, directrice générale de l'Association forestière de Lanaudière, pour la prestation d'ateliers sur la création de sentiers.

Photo

Participants du projet Au fil du temps, accompagnés d'Audrey Desrosiers (coordonnatrice) et d'Isabelle L'écuyer (intervenante)

Ce projet est financé en partie par Service Canada, dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse.



Communautaire



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE**

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PROJET DE RÈGLEMENT NO 348-2012 RELATIF À LA MODIFICATION DU
RÈGLEMENT DE ZONAGE DANS LA ZONE CM-1**

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 348-2012.

Que le conseil municipal, par sa résolution numéro 1285-2012, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 11 juin 2012, le premier projet de règlement numéro 348-2012, lequel porte le titre ci-haut mentionné.

Que conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de règlement sera soumis à une consultation publique vendredi le 6 juillet 2012 à 19h00 à la Salle Communautaire située au 435, 1^{ère} Rue Pied de la Montagne à Ste-Marcelline-de-Kildare.

Au cours de cette assemblée, le maire, ou un autre membre du Conseil désigné par le maire, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur; il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le secteur visé par le règlement touche la zone CM-1.

Le projet de règlement et une description des secteurs de zone visés et contigus sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Sainte-Marcelline-de-Kildare, ce 12^{ième} jour de juin de l'an deux mille douze.

Catherine Haulard, Directrice générale
Secrétaire trésorière
